

40

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE



LE FRONDEUR

BUREAUX
Rue St-Léonard, 145

A BONNEMENTS
francs 5-50 l'an.

O n traite à forfait

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

Le numéro : 10 centimes

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

ANNONCES

Texte
25 centimes la ligne
ANNONCES ILLUSTRÉES
15 fr. par mois

RÉCLAMES
1 FRANC LA LIGNE

Toutes les correspondances doivent être adressées au Bureau du journal, rue St-Léonard, 145, LIÈGE.

Rédacteur en chef : NIHIL

Un vent de fronde
S'est levé ce matin
Je crois qu'il gronde
Contre.....

Le cas du Sénateur

Au moment où le cas du sénateur semble faire place à d'autres cas non moins drolatiques, le *Frondeur* s'en empare. Il le tiendra ferme jusqu'à ce qu'enfin on se décide à agir contre ces mannequins politiques qui se jouent par dessous jambe du parti qui a juré d'exterminer à tout jamais les ennemis de nos libertés.

Ce cas nous voulons le manipuler, le triturer, le quintessencier, en exprimer tout le jus qu'il contient afin d'en inonder tous ces despotes aux petits pieds, grands maîtres des associations libérales et qui, rassasiés et satisfaits, ont l'outrecuidante prétention de mener par le bout du nez les aspirations les plus ardentes et les plus progressives.

Car voici bien où nous en sommes réduits, nous progressistes, nous libres-penseurs : à compter parmi les nôtres, des hommes comme ce sénateur hutois qui engage les siens dans cette armée noire qu'il doit répudier suivant l'honneur et qu'il doit considérer comme la pire ennemie du parti dont il est un si bel ornement.

Et l'on connaît les procédés actuels de la cléricaille, sa guerre faite d'hypocrisie, de mensonge, de calomnie; sa haine implacable : quiconque n'est pas avec les entricornés est contre eux, guerre acharnée sans trêve ni merci !

Les congréganistes, soldats idiots et fanatiques sont préparés à résister un jour où l'autre, ouvertement et les armes à la main, à la loi. Les élèves des jésuites, façonnés par ces maîtres tacticiens deviendront les capitaines de cette armée et quand il s'agira de résister aux envahissements de ces révolutionnaires ultramontains, il sera beau de voir le papa sénateur face à face avec son fils qu'il aura lui-même engagé dans les rangs ennemis.

Eh ! mon Dieu, nous savons bien que nous exagérons. Tout ce que nous disons plus haut est simplement figure, et, si un mouvement subversif se produisait du côté des calotins, nous verrions bientôt ces beaux messieurs « aux convictions fortes, inébranlables », faire un quatre cent quatre vingt-neuf millièmes de quart d'évolution à droite, ce qui les mettrait

en plein dans l'axe des aspirations cléricafardes.

Mais ce que nous disons est une possibilité et la logique nous permet d'avancer cette éventualité.

Si le cas était unique, ce ne serait qu'un grand mal de voir une association libérale couvrir de son aile protectrice une telle hypocrisie, mais, le diable n'emporte ! c'est que celase propage d'une façon inquiétante, *je vous somme* de le croire.

Plusieurs sénateurs, députés, conseillers, membres influents des associations libérales en usent avec plus ou moins de sans façon vis-à-vis des gobeurs altérés de liberté et de progrès au nom desquels ils obtiennent des titres et des honneurs.

Sur notre beau boulevard du libéralisme, n'avons-nous pas vu, dernièrement encore, le président de l'association prendre la défense d'un homme qui avait trouvé drôle de débâtérer, sur sa tombe, un homme mort dans ses convictions de libre-penseur ?

Sices évolutions épatantes se propagent, si les associations libérales, maîtresses aujourd'hui du libéralisme protègent les girouettes prénommées, si les soldats avancés du progressisme se mettent à la remorque du doctrinaire, ou bien se contentent de marquer le pas, Dieu si bon, Ste-Vierge Marie, qu'allons-nous devenir ?

Allons, mes bons amis les progressistes, un peu de vigueur, tâchons de secouer le joug des despotes au petit pied qui trônent dans ces associations et cela, par un excellent moyen : c'est, qu'à la prochaine occasion on mette en avant un élément plus jeune, un sang plus généreux qui comprennent mieux le but de cette émanation du congrès libéral : combattre en commun franchement et librement, mais non marcher en rang comme des moutons ou des baïonnettes inintelligentes.

NIHIL.

Berceuse.

Enfant, ne pleure pas ! Dors sur ta couche blanche
Comme un beau chérubin égaré loin des Cieux,
Ainsi que la rosée étincelle à la branche,
Une larme déjà, brille dans tes grands yeux.
Ne fais pas, de si tôt, le triste apprentissage
Des maux que dans la vie on heurte à chaque pas ;
Les chagrins, o mon fils, ne sont pas de ton âge ;
Enfant, ne pleure pas !

Plus tard, lorsque ton âme épanouie et fière
S'ouvrira confiante aux rayons de l'amour,

Puisses-tu rencontrer une âme aussi sincère,
Un cœur loyal et pur comme l'aube du jour.
Si quelque femme, hélas ! pour cette confiance,
N'avait que fausseté, fuis ses trompeurs appas ;
Reviens auprès de moi : j'ai connu la souffrance !
Enfant, ne pleure pas !

Quand tout s'écroulera : le bonheur, l'espérance,
Reste ferme, et, debout, brave encore le destin ;
Car il est bien des pleurs dans toute une existence ;
Plus d'une épine amère écorche notre main.
Puisses-tu rencontrer, dans les jours de tristesse,
Un ami véritable et qui t'offre son bras,
Contre le sort, jamais ne montre de faiblesse ;
Enfant, ne pleure pas !

Mais je vois tout en noir : est-ce que dans la vie
On ne peut plus trouver de parfums ni de fleurs ?
Non ! tout n'est pas souillé par la sordide envie ;
Il reste encor pour toi d'ineffables bonheurs.
Marche vers l'avenir, mon fils, Dieu te protège !
Sois honnête et vaillant et tu réussiras !
Mais dors, en attendant, sur ta couche de neige ;
Enfant, ne pleure pas !

Liège, 20 Janvier 1881

VINDEX

Faits d'hiver.

Dans un excellent article sur l'inspection des couvents, notre excellent confrère le *Perron liégeois* demande qu'on fasse payer le droit de patente aux congrégations qui livrent au commerce certains objets qui n'ont rien de commun avec ceux de piété.

Nous ne pouvons qu'applaudir vivement et de toutes nos mains à cette excellente idée et nous sommes persuadés que si l'administration des contributions n'était pas émaillée d'autant de cléricaux qu'elle l'est actuellement, la mesure réclamée par notre confrère serait prise depuis longtemps déjà.

Encore à propos de contributions. Nous apprenons avec infiniment de plaisir que les habitants des quartiers du centre et du sud vont prochainement offrir au porteur de contraintes qui dessert ces deux quartiers un magnifique album contenant un résumé de toutes les plaintes que l'on a formulées contre son amabilité, sa complaisance, et sa politesse.

Par une délicate attention des manifestants, l'album sera relié en veau ; on avait pensé d'abord à la peau de chagrin traditionnelle, mais cette idée a été abandonnée.

Nous joignons nos félicitations à celles des habitants du centre et sud et nous nous empresserons d'envoyer à l'heureux porteur de contraintes le premier manuel de politesse qui nous tombera sous la main.

Il existe à Liège une section provinciale des sauveteurs belges.

Cette société a pour but d'établir des engins de sauvetage sur les côtes et dans l'intérieur du pays et d'accorder des secours mutuels aux sauveteurs décorés ou médaillés par le Gouvernement.

M. le comte de Looz qui cultive les présidences avec un certain succès (il est président de quelques centaines de sociétés) est président d'honneur.

M. Verdin, un grand pourfendeur devant le seigneur, est président.

Je ne sais ce qui se passe sur les côtes, mais dans l'intérieur du pays et notamment à Liège il n'y a pas d'engins de sauvetage établis.

Après cela, il est possible que les membres de la société se sauvent entre eux et que les engins en question forment un petit musée destiné à édifier les sauveteurs de l'avenir.

Des choses analogues se sont déjà vues.

Les représentants de la droite recommencent encore à lire d'interminables discours écrits. C'est une scie qui marquera dans les fastes de la Belgique autant que celle de Nicolas ah! ah! ah!

Ceshonorables droitiers sont tellement convaincus que leur parole ne pèse pas plus que la cervelle d'un évêque, qu'ils emploient des trucs pour passer à la postérité et s'appliquent le proverbe :

Les paroles s'envolent et les écrits restent.

Ils oublient que certains écrits vont au panier avec la plus grande célérité et ne paraissent pas se douter que leurs discours (?) subissent ce malheureux sort.

Comme nos calotins sont très fins, je ne serais pas du tout surpris si j'apprenais qu'ils le font exprès pour faire marcher l'œuvre des vieux papiers.

En attendant les typographes du *Moniteur* n'ont qu'à bien se tenir. Le public a pris l'avance il se tient... les côtes de rire.

Calino trouve que les gastronomes seront bien fournis cette année parce qu'il y a eu beaucoup de gelées.

SIC.

Chanson d'tâve

AIR; Nos ancêtres étaient sages (Giroflé-Girofla)

Sos noss monde di plâies et d'bosses,
Si l'coûr sonn' di tîmps in tîmps;
Si nos d'vans, d'inn' souwaie crosse,
Nos continter bin sovîn:
On jou qwand l'hazard nos mette
A n'tâve hoslaie di fricots,
D'y tuser, qwand l'bouchon pette
Ma fwet nos sêris bin sots!

} bis

RESPLEU

A plaisir qui nos rassonne
Bons camarâdes tîdans l'main:
Li coûr joyeux d'ess essonne,
Buvans, chantans diska d'main.

Li bon vin fait saivi d'lâme,
Mâx, chagrins, ponn's et doleurs;
Dizo lu noss-t' esprit râme
Vê des bords covierts di fleurs;
Plonkis d'vins l'pus douce ivresse,
A nos ouïes tot rid'vint bai...
Et d'vint l' songe qui nos caresse,
Por nos tot nos sonlne esse fait,
A plaisir, etc.

Onck diret; divins m'viessie,
Di tot j'y sos disgosté!
L'aut; mi, rire! ah! sos m'pauve tiesse,
Trop di mâlheurs ont passés.
Portant tot s'mettant à n'tâve
Tos deux s'sintet l'coûr joyeux;
Ax deux trêsoirs d'inn' bonne cève
Poreut-on dimani freud!
A plaisir, etc.

A l'amour, Bacchus acseigne
Inn' vôte sêmaie di frûts d'or;
Li galant, d'zos l'foie di veigne
D'hôuvret toti l'vraie trêsoir;
C'est par lu, qwand l'n'è n'a s'dôse
Qu'à n'jône feie, i fait clinchi
Li cornette di ruban rose
Qu'elle a sogne di cafougni.
A plaisir, etc.

A n'tâve, li viessie ritrouve
Tott's les jôies d' bon vix tîmps;
Li vin, c'est l' solo qui d'houve
Et rischâffe les sintumints;
Tot cour avou lu s'ralomme,
Pus d'inn' cope n'è polant pus
Qw'ire éco po hagni l'pomme
Quéqu'ès dints qui... sont bin jus!
A plaisir, etc.

A l'tâve, li poète rouveie,
Bergis, montagn's et bouhons;
Li musicien ni s'rafeie,
Qui d'oyi l'gamme des bouchans.
Qwand d'vant lu, on vent quéq'z'eunes
Des flût's qu'on vint d'caressi,
On rouveie maim' diska s'feumme
Et surtout ses créancis!
A plaisir, etc.

FLOCH!

A coups de fronde.

Un excellent journal bruxellois, les *Nouvelles du jour*, administre à Henri Boland une de ces volées de bois vert qui marquent dans la vie et sur les épaules d'un homme.

Oyez plutôt:

« *Le National*, » ayant à parler de nous, nous désigne en ces termes: « une petite feuille à laquelle nous ne daignons même plus répondre. »

Sacré Henri Boland, va! ce que tu jettes de gâté dans notre existence, c'est incommensurable.

Dis donc, tu la prisais un peu mieux, cette petite feuille, alors qu'elle payait ta prose cinq centimes la ligne!

As-tu assez mangé du prêtre chez nous pour cinq centimes! Mon Dieu, que tu as donc avalé du caré pour un simple pour-boire!

Aujourd'hui, tu es monté en grade, tu as rencontré quelques individus assez sots pour te donner un sac à manger dans une entreprise de journal dirigée par toi-même.

Et parce que tu inprimes au noir sur du blanc, tu crois que c'est arrivé et que tu es arrivé!

Tu t'appelles tous les jours toi-même le brillant écrivain, l'éloquent orateur, tu annonces que tu es en correspondance avec Cambetta, que tu ne recevras pas tel jour; bref, tu fais crever de rire le public à tes dépens.

Et tu nous appelles dédaigneusement une petite feuille!

Et bien, écoute, mon vieux prêtrephobe, écoute une prédiction: la petite feuille en question vivra assez longtemps pour te voir disparaître dans le gouffre de l'indifférence publique, et elle rendra probablement un jour à tes actionnaires le service de leur racheter l'hôtel où tu ne fais que passer, et la presse Marimoni avec laquelle tu transformes la fange en azur.

Qui vivra verra, Boland, mon ami; en attendant, laissons couler l'eau sous le pont; elle coule bien pour ceux que tu ne cesses d'injurier; elle coule même beaucoup trop vite pour toi!

Bien tapé, confrère!

M. Pirmez a développé à la chambre une proposition tendant à voir les minorités représentées au sein des Conseils communaux.

M. Louis Hymans ayant défendu la même idée dans une correspondance adressée à la *Meuse*, ce dernier journal fait suivre la prose de son collaborateur bruxellois d'une petite note disant que, à Liège, le besoin d'une représentation des minorités ne se fait nullement sentir et que notre Conseil communal est l'indépendance même.

Parbleu, qui en doute? Mais malheureusement, les autres villes ne sont pas, comme la nôtre, peuplées de génies hors ligne et d'administrateurs de premier choix.

Les grandes villes belges n'ont pas des conseillers communaux spirituels comme MM. Dewez-Chaudoir et Lovinfosse, éloquentes comme MM. Bérard et Capitaine, savants et distingués comme MM. Ziane et Colette-Boileau, sérieux comme M. Verdin, et assidus comme MM. Neef et d'Andrimont et surtout elles n'ont pas des bourgmestres qui, comme M. Motard, unissent l'éloquence de Gambetta à la dignité calme de M. Grévy.

Or, comme c'est seulement avec des éléments aussi extraordinaires que l'on peut tolérer un Conseil communal homogène, il faut bien se résoudre, si l'on veut mettre fin à une iniquité flagrante, à décréter la représentation des minorités au sein des conseils communaux de Belgique — quitte à faire une loi d'exception en faveur de l'intelligent Conseil qui tolère l'existence des deux poteaux qui gâtent l'admirable perspective de la rue Grétry.

CLAPETTE.

Réclame à l'œil

On a perdu une paire de ciseaux — grand format — pendant le trajet de la place St-Lambert à la rue Louvrex.

Bonne récompense à la personne qui rapportera cet ustensile au bureau de rédaction du *Journal de Liège*.

Un Comble.

Le comble du travail intellectuel chez un fonctionnaire:

Faire grisonner sa perruque.

Cas de Sénateur

Les hommes politiques en 1881
S.V.C.



..... Cas de Sénateurs !..... — Nous en faisons si peu de leurs convictions !!!

Grande Cavalcade au profit des inondés

La direction du *Trouveur* a l'honneur d'informer le public siegois, qui voulant participer au généreux mouvement qui s'empare de toute la population pour venir au secours des inondés, elle a résolu d'organiser une grande Cavalcade carnavalesque. La date de la sortie sera annoncée ultérieurement; mais pour calmer la vive impatience des habitants de notre bonne ville, nous en publions le programme illustré.

Programme officiel.



Caisse Communale.



Agents de police recherchant l'assassin de Girard.



Orchestre du Théâtre Royal.



La Noeuse.



La Gazette de Siege



les reporters.

Correspondance

Monsieur le Rédacteur,

Je me permets d'avoir recours à votre estimable journal pour signaler aux populations ahuries une perle que j'ai eu l'heur de trouver en dégustant le rapport mirifique que fit au Bourgmestre, le commissaire de police en chef au sujet des dernières inondations.

« Grâce aux mesures énergiques (?) qui ont été prises, dit notre mignon commissaire, nous n'avons *aucun* accident à déplorer, *si ce n'est*, la mort du soldat Degreel, qui s'est noyé dans le sas de l'écluse de la fonderie des canons. »

Si un de ces courbeurs d'échine qu'on appelle fonctionnaires de l'administration se mouille les pieds, aussitôt on crie à l'héroïsme, et on le propose pour la croix ; un simple soldat se noie en travaillant à sauver ses semblables, on ne le signale pas même comme victime de son devoir. Oh ! justice ! ! ! ! ! ! ! !

Recevez, monsieur le Rédacteur, mes cordiales salutations.

UN TOQUÉ

lecteur assidu du *Frondeur*

Pas de femme qui vote

Je comprends la femme à berlue
Qui rêve en regardant la nue ;
La femme à l'âme biscornue,
Qui rime pour une Revue,
— Jalouse de tous les succès —
Qui peint, qui sculpte et qui pianote ;
Mais je ne comprendrai jamais,
Je vous le dis, jamais, jamais,
Non jamais, la femme qui vote.

Je comprends la femme bossue,
Comme un pied de vigne tordue ;
Celle qui, de serge vêtue,
Non moins sèche qu'une morue,
Montre, pâle comme un panais,
La femme acariâtre et dévote ;
Mais je ne comprendrai jamais,
Vous entendez, jamais, jamais,
Non jamais, la femme qui vote.

Je comprends la femme têtue,
Grande et bête comme une grue ;
Celle à démarche de tortue,
Aimante comme une statue,
Agréable comme un marais,
Toujours insupportable et sottie ;
Mais je ne comprendrai jamais,
Entendez-vous, jamais, jamais,
Non jamais, la femme qui vote.

Je comprends la femme ventrue
A face violette et joufflue ;
La femme à poitrine dodue
Dans un corset mal contenue,
Semblant une tonne d'engrais
Gélatineux et qui ballote ;
Mais je ne comprendrai jamais,
Vous saisissez, jamais, jamais,
Non jamais, la femme qui vote.

Je comprends la femme velue,
Plus que certains hommes poilue ;

La femme à lèvres moustachue,
A la tête peu chevelue,
Qui sait, retouchant ses attraits,
Ramener une papillotte ;
Mais je ne comprendrai jamais,
Croyez-le bien, jamais, jamais,
Non jamais, la femme qui vote.

Je comprends la femme qui tue
Les mouches à perte de vue ;
Celle qui répand dans la rue,
Quand simplement elle éternue,
— Surprise par un vent trop frais —
Un parfum d'ail et d'échalotte ;
Mais je ne comprendrai jamais,
Soyez-en sûr, jamais, jamais,
Non jamais, la femme qui vote.

Je comprends la femme qui sue
Et qui naturellement pue ;
La femme qui sent la barbue
Déjà fortement corrompue ;
Celle qui se musque à l'excès ;
La femme qui pète et qui rote ;
Mais je ne comprendrai jamais,
N'insistez pas, jamais, jamais,
Non jamais, la femme qui vote.

Je comprends la femme éperdue,
Par la trahison abattue,
Qui vitriolise et qui tue
Quand le désespoir l'a mordue.
Je ne puis le trouver mauvais,
C'est pour l'enfant, c'est sa marotte ;
Mais je ne comprendrai jamais,
Jamais, jamais, jamais, jamais,
Non jamais, la femme qui vote.

PHÉNOL.

Canton de Croekelken

PROCÈS-VERBAL D'ENQUÊTE

L'an mil huit cent quatre vingt un, le 14 Janvier, nous soussignés : Berbuto, Jougounou et Copenneur, membres de la Chambre des représentants et de la Commission d'enquête scolaire, instituée par elle, et formant sous-commission, etc. avons procédé au local de la justice de paix du canton de Croekelken, en audience publique, à l'audition des témoins cités à la requête de M. le Président et de tous ceux qui se sont présentés spontanément.....

(Chaque témoin, à l'appel de son nom, déclare ses noms, prénoms, etc. et jure de dire la vérité....)

Premier témoin.

(Un gros homme rouge, petits yeux bêtes, 41 ans)

Jean Ronboes, bourgmestre à Croekelken, prête serment et déclare :

J'ai d'accord d'amitié avec le curé Calfurty. Malgré que je sois flamand et lui wallon, nous en entendons comme des frères.

Ainsi j'ai pris chez lui un verre de bourgogne, mais ce n'est pas une raison pour qu'il ne vienne vice versa prendre un verre aussi chez moi.

Mais pour dire, comme on l'a prétendu, que nous étions là tombés dans le rigole, ça c'est une invention au capitaine Fracasse qui est un athée et un ennemi de la religion....

Le Président. — Il ne s'agit pas de cela. Avez-vous, oui ou non, favorisé l'école libre au détriment de l'école officielle de votre commune.

R. Pour ça j'ai l'avis du curé Calfurty qui m'a fait comprendre que l'extraction des enfants doit être basée dessus la religion de même que moi et le curé, comme il me montrait lui-même l'exemple je suis le pouvoir civil basé sur le pouvoir spirituel... de même que moi le bourgmestre je m'appuie sur le représentant de Dieu....

D. Comment vous vous appuyez sur le représentant de Dieu ! mais il paraît que vous aviez de la peine à vous soutenir l'un et l'autre, certain soir.

R. Ça, ça regarde mon particulier. N'aurait plus qu'à ça que je n'aurais pas quelques fois m'flanquer n'petite chique....

D. Soit... toutefois cependant vous me permettez de vous faire observer qu'il y a une dignité inséparable des fonctions d'un magistrat.

R. Je vous assure, quand à cela, que c'est avec dignité que je remplis...

D. Mon verre...

R. Non mes fonctions. Quant au bruit encore par dessus le marché qu'on a fait courir que je faisais tourmenter l'institutrice afin de la faire en aller envoie, ça c'est une comédie infâme que le capitaine Fracasse et ses amis ont fait courir sur mon compte. C'est elle au contraire qui me regarde de travers quand j'ai passé et que, en ma qualité de pouvoir civil je ne veux pas qu'on m'empêche sur mes pieds

Deuxième témoin.

Henry Calfurty, curé de Croekelken. 38 ans — (grand homme fort, œil méchant, figure jaune. Quand il s'avance dans le prétoire vers la commission d'enquête il se retourne vers l'auditoire et dit : « Vous allez voir ça ! »

Il a le chapeau sur l'oreille et la figure enflammée.

Le Président. — Otez votre chapeau.

Le curé. — Je suis sujet aux rhumes de cerveau, mais... comme je découvre enfin un crucifix....., hop ! je retire mon couvre-chef par respect uniquement pour la divinité.

Le Président. — soyez plus convenable.....

Le Curé. — Mais, Dieu me pardonne ! vous avez l'air d'insinuer que je suis saoul....

Le Président. — Il n'en est rien, je vous prie de répondre convenablement, vous me paraissez tellement échauffé....

Le Curé. — Ministre d'un Dieu de justice et de paix, quand je parle c'est toujours avec la plus stricte impartialité. J'ai, Dieu merci ! comme bourgmestre de la commune un homme qui a dû comprendre que le représentant de Dieu sur la terre devait avoir le pas sur le simple représentant du pouvoir temporel. Aussi vivons-nous, à l'encontre de beaucoup d'autres communes où règne l'anarchie, en très bonne intelligence. Lorsqu'il s'est agi d'exécuter cette maudite loi de malheur qui chasse Dieu de l'école nous avons été... hop ! (Avec enthousiasme) Jamais, entendez-vous, jamais, hommes de l'Inquisition, vous n'avez cessé de combattre avec toute l'énergie dont je suis capable ces écoles ignobles dans lesquelles nous n'oserions mettre nos pieds

sacrés dans la crainte de les flétrir à jamais...

Le capitaine Fracasse (dans l'auditoire) des pieds de cochon flétris, mille millions, c'est ça qui ne doit pas sentir bon...

Le Président — Silence, s'il vous plaît...

Le curé — Je reconnais cette voix, elle est celle du capitaine Fracasse qui depuis quelque temps dans la commune a su semer les germes de l'athéisme que nous combattons avec acharnement. Ah! on en veut à l'église! on en veut à Dieu, ce n'est plus à un ministre doux et tranquille qu'on aura à faire (furieux et tapant sur la table) mille boutons de manchettes, qu'ils y viennent et (retroussant ses manches) c'est à moi qu'ils auront à faire.

Le Président. — Retirez-vous, car je craindrais que vous ne tombiez céans d'une attaque d'apoplexie tant vous êtes surexcité.

Le curé s'en allant avec des gestes sauvages. — Ah mademoiselle Eugénie! nous verrons bien lequel de nous deux l'emportera. J'ai des bras... et... (on le traîne à la porte)...

Troisième témoin.

M^{lle} Eugénie Lardinois, institutrice, 25 ans.

J'ai été désignée pour remplir les fonctions d'institutrice à Croekelken, l'année dernière. Depuis mon arrivée jusqu'à ce jour M. le Président, vous ne pouvez vous imaginer toutes les avanies auxquelles j'ai été en butte de la part du curé, de plusieurs membres du conseil et d'une grande partie du village.

A mon arrivée, j'étais à peine sur la place de l'église qu'une bande de voyous m'attendait pour me faire une réception.

Des cris, des huées, un charivari épouvantable où les injures se mêlaient aux grossièretés les plus dégoûtantes. J'avais peur, ne m'attendant pas à cela, et je me mis à pleurer. Je vis venir vers moi, M. le curé. « Je suis sauvée pensai-je et je m'avançai vers lui pour lui demander aide et protection. Il me repoussa rudement et me défendit de m'approcher de lui, en ajoutant que j'en avais trop peu et qu'il serait heureux qu'on réussit à me faire quitter la commune. Voyant cela, les méchants garnements qui me suivaient redoublèrent le vacarme.

Heureusement, au moment où peut-être ils allaient me frapper, un Monsieur, sortit d'un estaminet et vint me protéger. C'était le capitaine Fracasse, à son aspect toute la bande s'éparpilla et me laissa tranquillement gagner mon école en compagnie de mon sauveur.

Depuis, ce fut une guerre à coups d'épingle, on me calomniait, on m'insultait au passage, des gamins criaient après moi et l'on alla jusqu'à laisser supposer que j'étais la maîtresse du capitaine. Le curé un jour que je m'étais rendue à l'église changea le thème de son sermon et m'accabla d'injures tout enfin. Je donnais ma classe au 1^{er} étage d'un bâtiment de la commune, on permit à tout un troupeau de vaches, moutons, chèvres, etc. d'occuper le rez-de-chaussée, ce qui fit dire, que si l'école communale occupait le premier, l'école libre se tenait au rez-de-chaussée. On ne peut s'imaginer dans les grandes villes ce que nous, jeunes filles, nous avons à subir de cruautés pour accomplir notre pénible mission. Mais je suis heureuse d'être restée ferme au

poste, car je suis enfin parvenue à conquérir l'estime des honnêtes gens et mon école compte dix fois plus d'élèves que lorsque je suis arrivée.

Quatrième témoin.

Paul Grosbeck, 8 ans, élève à l'école catholique.

Je n'ai rien fait, moi. Si j'ai crié après Madame, c'est que le curé disait que c'était un diable, une gens de rien, qu'elle irait dans l'enfer. Alors, nous autres nous criions laid diable, femme de rien, etc., et nous faisons une croix avec nos doigts.

On entend plusieurs autres témoins qui viennent confirmer ce que Paul Grosbeck a déclaré.

Quatorzième témoin

Le capitaine Fracasse — capitaine en retraite. — Il n'est pas de tracasseries qu'on a fait subir à cette pauvre enfant et si je n'avais, mille millions de tonnerre, été là, je crois qu'aujourd'hui il l'aurait tuée, ni plus ni moins. Le curé, depuis qu'il est ici, a changé complètement l'état des esprits. Quand j'ai quitté la commune, il y a quelque trente ans, on vivait en paix et on ne songeait à rien d'autre qu'à remplir son devoir.

Depuis l'arrivée de ce bougre, mille millions, il n'y a plus moyen de s'entendre c'est une saint-Barthélemy continue qu'on veut faire subir à tous ceux qui ne sont point calotins. Voyez vous la haine et la rancune du curé c'est pire et plus dure que la langue de femme et bien le nôtre c'est la dernière des bêtes noires et on ne peut s'imaginer tout le fiel que ça renferme.

Mais le curé Calfurty, qu'il vienne se frotter contre moi un jour, ou bien qu'il fasse une égratignure aussi bien morale que physique à la petite et je vous jure bien sacré n. d. D qu'il passera un vilain quart d'heure.

Savez-vous bien, ce qu'il faudrait faire avec toute cette canaille, pour avoir la paix dans le pays. Il faudrait les mettre sur un bucher et les brûler tous comme ils le méritent. Mais mille millions, vous verriez encore qu'ils renaîtraient de leurs cendres.

Pour copie conforme

ASPIC.

Pavillon de flore

Qui donc prétend qu'on n'exécute plus en Belgique?

Nous avons assisté samedi dernier à l'exécution capitale d'une pièce nouvelle, *le Mannequin*.

Des sifflets bien accentués se sont fait entendre à la fin du spectacle.

Le mannequin est une pièce qui ne pouvait plaire, elle est pleine de situations fausses et invraisemblables.

Le public qui ne peut comprendre au premier abord la raison d'être de certaines scènes a l'esprit continuellement tendu ce qui finit par devenir agaçant.

Le premier acte est d'une longueur inutile. Le second se termine de si singulière façon qu'on se demande si le rideau n'est pas tombé avant la fin et au troi-

sième il y a un dénouement qui est très mal amené. Si nous ajoutons que la pièce La pièce est émaillée de mots d'un goût très-douteux, nos lecteurs comprendront qu'elle ne pouvait faire long feu.

Bobottes.

Librairie

Du jeu de quilles considéré au point de vue électoral... par M. Pirotte, docteur et conseiller du quartier Ste-Marguerite.

PAVILLON DE FLORE

Samedi 29 Janvier

Repr. extraordinaire au bénéfice de M. Meurice, premier chef d'orchestre.
Dimanche 3^e repr. **Cric-Crac!!!** revue en 4 actes et 6 tableaux.

ANNONCES

— Ne jetez plus vos vieux Parapluies, la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes en forte étoffe ang., à 2 fr.; en soie à 5-45, 6-50, 7-50, 9 et 12 fr.

BLATON-AUBERT

DEPOT

V. Maréchal directeur

RUE DES GUILLEMINS 8 & 10

ENTREPRISES

Pavements monolithes de tous genres

Assèchement des caves inondées

Murs humides

ON TRAITE A FORFAIT & AU MÈTRE

Ciment Portland

A la coupe d'or

E. CLERMONT

BIJOUTIER

RUE NEUVICE

AU COIN DE RUE

Maison CAZI et C^{ie}

RUE SUR-MEUSE

Draperies, confection, nouveautés et soieries

B. BREMKEN

RUE ST-JEAN, 24

Vins fins, Liqueurs et Spiritueux

Elixir la royale Légia

Bouchat-Jansens

RUE PONT D'AVROY

Coiffure Parfumerie

Salon spécialement recommandé pour la coupe des cheveux.

Dépôt. BIATON-AUBERT
V. Maréchal directeur
 rue des Guillemins 8, 10 & 12
 Assèchement des caves inondées
 murs humides.
 Brule à forfait et au mètre
 Parquets, monolithes
 Entreprises
 tous genres.

GRANDE MAISON DE PARAPLUIES
 RUE LEOPOLD 40

MAISON CAZY & C^{IE}
 AU COIN DE RUE
 rue sur-Meuse
 Draperies
 soieries confections
 Nouveautés

BOUCHAT JANSSEN
 3 rue Pont-d'Avroy
 Parfumerie
 Dépositaire pour la Belgique
 coiffure
 recommandation pour

E. CORMONT
 Bijoutier
 Réparateur
 rue Liège.

A LA COUPE D'OR

BOULANGERIE
 CIMENT PORTLAND
 B. BREMKEN
 rue St-Jean
 Bière
 Liqueurs
 CIMENT
 CIMENT PORTLAND
 Pavillon de France
 rue Surlet (arche meure)

Reclames
 illustrées

Le Grand

quinze francs
 par mois

Dessiné